Auguste Reymond, photographe (1825-1913)

Loin de nous l'idée d'établir une fois encore la biographie de cet homme devenu véritablement légendaire à la suite des deux ouvrages qui lui ont été consacrés par M. Daniel Aubert :

* Auguste Reymond, photographe de la Vallée, 1825-1913, Editions de la Thièle, Yverdon, 1986.

* La Vallée de Joux d'Auguste Reymond, photographies de 1850 à 1910, Editions de la Thièle, Yverdon, 2004.

Nous voulons simplement ici exprimer toute l'admiration que nous avons pour ce personnage véritablement hors norme, et qui plus est, doté d'un caractère pour le moins singulier. Un foutu caractère, diraient certains.

Auguste Reymond est un autodidacte de génie. Il apprend tout du métier de photographe par lui-même, suite à ses expériences, suite aussi, on le présume, à la lecture d'ouvrages spécialisés. On n'est jamais, dans le fond, l'inventeur unique d'une technique, toujours au contraire on profite de bases proposées par ses devanciers.

Cela n'empêche pas notre photographe combier de réaliser très tôt des vues de qualité, daguerréotypes pour commencer, puis épreuves sur le papier. Les différents produits, les émulsions diverses, sont de son fait. Il est ainsi devenu un parfait chimiste, en plus bien entendu de ses multiples métiers, car cet homme polyvalent, touche-à-tout de génie, excelle en maints domaines. On le dit par exemple horloger.

Auguste Reymond, prenant quatre clichés lors de l'incendie du Lieu en 1858, deviendra ainsi l'un des premiers photographes-reporters du canton. Et la qualité de telles images est telle, que pour l'une d'entre elle, on peut l'agrandir, jusqu'à retrouver par exemple, au-delà de ce grand village du Lieu dévasté par l'incendie, le petit hameau du Séchey pourtant fort éloigné de la capitale, tout petit sur ce versant ouvrant sur le lac Ter. On reconnaît ainsi parmi ces quelques maisons, ce qui était autrefois l'ancienne chapelle.

Pouvoir contempler avec autant de précision des bâtisses situées à près de deux kilomètres de là, est tout simplement prodigieux. C'est l'art photographique dans ce qu'il a de plus abouti.

Auguste Reymond continuera donc sur cette prodigieuse lancée. Il croquera avec le même talent à peu près tous les villages de la Vallée. On observe néanmoins que certains surent le retenir plus que d'autres. Ainsi a-t-il un faible évident pour son village du Brassus. Il délaisse par contre volontiers les villages situés au pied des contreforts du Mont-Tendre, comme l'Orient-de-l'Orbe et les Bioux dont il offre peu de documents. Il s'attarde par contre sur l'Abbaye, sur le Pont et donne quantité de belles photos des Charbonnières. Pour le Séchey,

c’est bien maigre, pour tous les hameaux de la vallée secondaire, c’est un peu du même bois. Bref, il a ses goûts, ses passions, ses envies. Il travaille peut-être pour ce qui se demande le plus. Néanmoins il n’apparaît se forcer d’aucune manière. Je fais ce qui me plaît, pourrait-il dire.

Ainsi l’œuvre formidable qu’il laisse derrière lui, cernant l’essentiel de cette Vallée de Joux au XIXe siècle, comporte cependant quelques trous. A moins, bien entendu, que de tels clichés aient passé entre les gouttes, ou aient été perdus ou détruits, ce qui est dans l’ordre des hypothèses.

Auguste Reymond, en plus d’être un technicien de premier ordre, ses clichés sont toujours parfaits, sait être un remarquable artiste, sachant trouver toujours le meilleur point de vue pour saisir un village. Il a le goût sûr. Il ne se trompe jamais, pourrait-on même dire. De telle manière que ses photos, tout en étant de formidables documents, restent classiques et agréables.

La poésie, il connaît aussi, en croquant des scènes de la vie de tous les jours, surtout en son cher village du Brassus. Voici donc les pompiers traversant la localité, des femmes à la fontaine, le marché aux légumes sur la place de la Lande, des paysans qui labourent ou fanent. On voit aussi la construction de la ligne de chemin de fer Le Pont – Le Brassus, entreprise qui exerce une certaine fascination, on peut le deviner, sur un homme tout acquis au progrès technique tous azimuts. Il photographie de même le Caprice, ayant pour cela, ce que nous pouvons en déduire, installé son appareil sur une barque située à proximité. Un chef-d’œuvre.

Mais Auguste Reymond, pour ce même type de clichés, sait aussi s’éloigner de son village. Ainsi fixe-t-il la foire du Sentier, mieux encore les travaux divers que nécessite l’exploitation des glaces de la Vallée de Joux. C’est là le sujet « économique » qui le fascine le plus. Il est retourné aux Glacières du Pont plusieurs fois. Il a photographié la construction des premiers bâtiments, puis bientôt a saisi dans ce qu’elle a de plus prenant l’exploitation elle-même. Il s’est même essayé, pour quant à ce même sujet, à réaliser des vues stéréoscopiques de cette fameuse exploitation, reléguée depuis bientôt trois quarts de siècles au rayon des souvenirs. Voir de tells images dans la visionneuse possédée par Daniel Aubert, est un fameux moment. On croit y être. On les découvre, ces vaillants travailleurs œuvrant à la gaffe, au croc, au pique, au brise-glace, avec l’aide des chevaux ou des mulets, afin d’effectuer une bonne récolte. C’est fascinant, c’est prodigieux. C’est surtout magique. On est remonté dans le temps. L’expérience est à faire.

Auguste Reymond fut aussi un bon photographe de studio. Il laisse ainsi des photos portraits d’une qualité admirable. Il trouvera en particulier en son épouse Mélanie née Rochat, la plus belle et la plus affectueuse des modèles, réalisant avec cette charmante personne des clichés d’une beauté à vous couper le souffle.

On dit cependant que notre photographe avait des habitudes bien particulières. Ainsi laissait-il patienter sa clientèle une bonne demi-heure dans la salle d’attente, tandis qu’il allait se rincer le gosier à l’Hôtel de la Lande tout proche.

On raconte de même qu'il n'aimait photographier que les belles femmes ! Il avait donc du goût et abhorrait de fixer sur l'image ces pauvres malheureuses que le sort n'avait pas favorisées. Sèches, revêches, prétentieuses parfois malgré tout, elles ne devaient guère lui plaire. Mais une profession se maintient aussi par ce qu'elle a de plus commun, des tirages en série.

Analyser l'œuvre d'Auguste Reymond, prendrait des heures. On sait qu'il était aussi appelé à photographier des classes, celles du Collège industriel en particulier. A cet égard on connaît plusieurs clichés de ce genre. L'un figure à la page 51 du deuxième ouvrage a lui consacré. La photo est excellente. Tous les professeurs, tous les élèves, filles et garçons, sont sagement placés sur le perron de l'établissement. D'aucuns sur le seuil de la porte d'entrée, d'autres sur les marches – un personnage pour chacune de celles-ci. Pour le gros de la troupe, c'est la mise en groupe sur deux rangs devant la barrière. Il convient ici de penser que le rang de derrière a pris place sur des bancs.

Chose admirable, tous les visages sont parfaitement visibles. Aucun élève ne s'est réfugié derrière un autre. Le maître, par ailleurs, ne l'eut pas toléré. On pourrait ainsi réaliser, à partir de l'œuvre originale sur papier, et non pas sur une reproduction, les photos-portraits de chacun ou de chacune des élèves.

Ce genre nous rappelle une seconde photo de groupe. Prise à la même époque, mais cette fois-ci en forêt. Elle est plus géniale encore. On est en pleine nature, on a herborisé peut-être. Et chacun bientôt a pris place devant le photographe de manière à ce que celui-ci puisse effectuer un cliché où l'on verra de même toutes les figures de ces jeunes gens et des professeurs qui les accompagnent. Ce cliché, hors norme, plus impressionnant encore que le premier, est un pur chef-d'œuvre. D'autant plus que tout ce petit monde s'est bien habillé pour la circonstance et que les filles, admirablement coiffées, sont, pour certaines, de vraies représentation de la beauté. Cheveux clair, sourire, jolies tenues, tout y est.

Auguste Reymond faisait partie de l'Eglise évangélique. Il donna pour la construction de la Chapelle de Chez le Maître. C'est-à-dire qu'il prit quelques actions émises à ce sujet. Plus tard, comme on le lui avait demandé, ainsi qu'à tous ses copropriétaires, il les offrit pour le bien et le soulagement de cette communauté. Et tout cela se passe dans le dernier tiers du XIXe siècle et au début du suivant, pièces bien rares qui permettent aujourd'hui de vous proposer le petit dossier que voici :

Auguste Reymond se reconnaît pécheur !

En 1874, Auguste Reymond souscrivait 10 actions de 50.- de la Société anonyme des Piguet-Dessous.

Le montant de la souscription devait permettre d'acheter un nouveau terrain afin d'y construire une nouvelle église. Nous parlons donc ici de l'Eglise libre.

Auparavant le bâtiment où l'on se réunissait était situé à vent des Piguet-Dessous. Nous ignorons si ce bâtiment existe encore et où il se trouvait précisément.

La souscription d'Auguste Reymond, d'un montant total de 500.-, pour un privé, était très importante.

N° 10. B

50 Fr.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES PIGUET-DESSOUS

Vallée de Joux.

Action de cinquante francs

émise

à Aug Reymond

Brassus, le 31 Janvier 1874

Le Président du Comité

J.B. Nicole

Le Secrétaire.

Ad Audemars

En 1903, il semblerait qu'Auguste Reymond se soit décidé à faire abandon de ces 10 parts à la Société. Il écrit en ces termes :

Brassus, le 26 août 1903

Mr. le Président de la Société immobilière des Piguet-Dessous,

Monsieur et cher Frère,

En réponse à la demande que vous avez adressée le 21 août à tous les actionnaires de notre Sté Immobilière, à savoir de faire abandon, en faveur de la Caisse de la Société pour cause de réparations à faire au bâtiment de la Chapelle, de l'intérêt de leurs actions, intérêt au 3 pour % l'an, je viens vous dire que, devant cette nécessité, je suis disposé à accepter cette proposition pour

mon compte, et que je vous remettrai, acquittées, les 10 actions que je possède quand vous voudrez bien m'indiquer le moment de le faire

Agréez, Messieurs, mes salutations fraternelles et empressées.

Ate Reymond, phot.

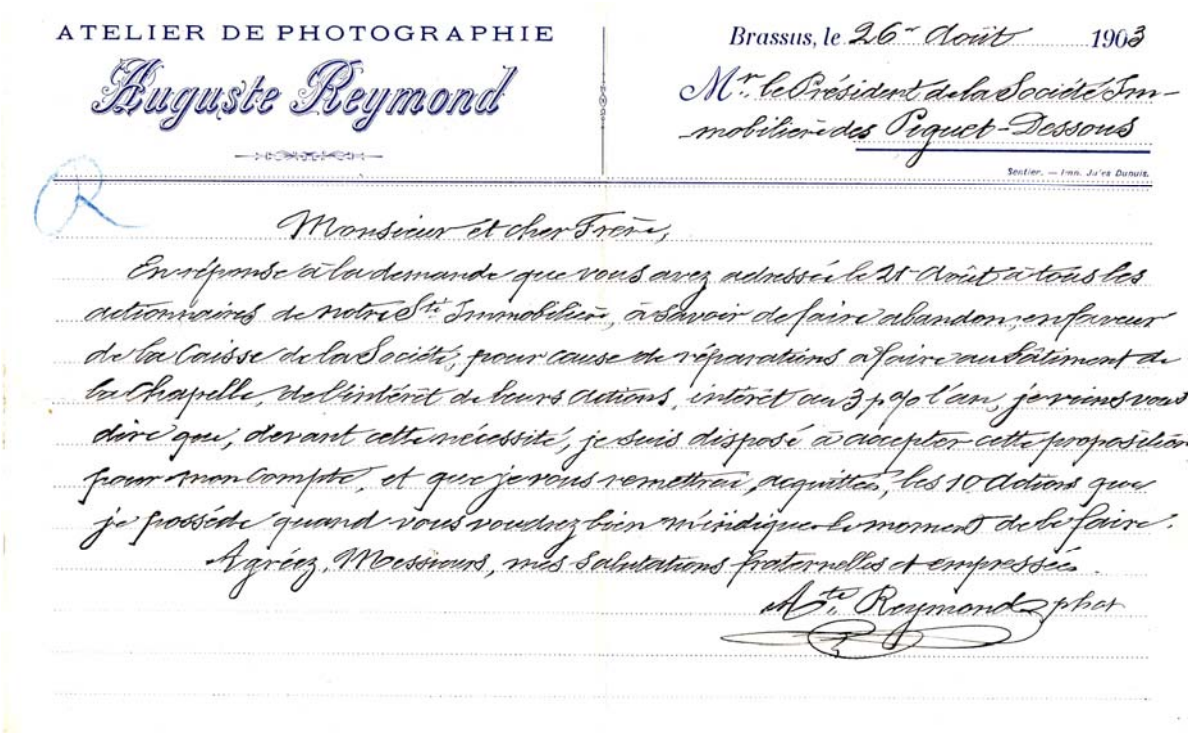

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Auguste Reymond

Brassus, le 26 Août 1903

Mr. le Président de la Société Immobilière des Piguet-Dessous

Sentier. — Imm. Jules Dubois.

Monsieur et cher Frère,

En réponse à la demande que vous avez adressée le 21 Août à tous les actionnaires de notre Sté Immobilière, à savoir de faire abandon, en faveur de la Caisse de la Société, pour cause de réparations à faire au bâtiment de la Chapelle, de l'intérêt de leurs actions, intérêt au 3 p. % l'an, je viens vous dire que, devant cette nécessité, je suis disposé à accepter cette proposition pour mon compte, et que je vous remettrai, acquittés, les 10 actions que je possède quand vous voudrez bien m'indiquer le moment de le faire.

Agréez, Messieurs, mes salutations fraternelles et empressées.

Ate Reymond, phot.

En réalité Auguste Reymond ne s'est pas détaché de ses parts, puisque celles-ci figurent encore à son actif lors de l'établissement de son testament et que ce n'est qu'alors qu'il les remet à la Société immobilière des Piguet-Dessous.

L'homme est conscient qu'il ne mena peut-être pas toujours la vie qu'il aurait du, il s'en excuse en quelque sorte par ce legs généreux.

Je soussigné Auguste Reymond, phot. au Brassus, déjà avancé en âge, et pouvant d'un instant à l'autre être appelé à paraître devant Dieu, moment suprême que ne peut envisager sans émotion un grand pécheur comme moi; mais je fonde ma confiance et ma seule espérance sur le sacrifice du Seigneur Jésus-Christ, qui a souffert à ma place, dans sa grande miséricorde, la peine que méritaient mes transgressions nombreuses, et qui ne renvoie aucun de ceux qui s'attendent à lui.

Quant aux biens temporels que Dieu m'a accordés dans sa bonté, et que j'ai hérités de mes parents, je viens en disposer, comme la loi m'y autorise, de la manière suivante, n'écoutant, pour le faire ainsi, que des sentiments de justice et d'équité.

Io. Je lègue à la Société immobilière des Piguet-Dessous les IO actions de cette Société que je possède, soit la valeur de Fr: 500.-

2o.....

Ainsi fait en mon domicile au Brassus, le I3 avril I902.

(signé) Ate. Reymond-Rochat, phot.

Homologué le 25 juillet 1913. (signé) M. Golay, juge de paix. (L.S.)

****

Extrait conforme, l'atteste:

Le greffier de paix:

GREFFE DE PAIX du CHENIT

Voici donc notre homme conscient de ses faiblesses mais persuadé que sa confiance en Jésus-Christ lui permettra de les gommer afin qu'il rentre, assurément, dans le bienheureux paradis des photographes !

Auguste Reymond, un personnage qu'il convient vraiment de suivre, autant dans sa vie terrestre qui fut peu commune, que dans ses œuvres destinées à demeurer à jamais. Il a doté la Vallée de Joux d'une collection iconographique sans précédent, et même sans successeur. Un pur miracle.

Un homme soutenu par une épouse belle et bonne, admirable de patience pour ce caractère difficile, bref, en tous points remarquable. Née Rochat.

Daniel Aubert avait pu écrire à propos de cette belle femme : Mélanie, sa jeune épouse : La jeune femme, assise dans son fauteuil, est parée de l'une de ces robes flamboyantes dont les grands couturiers genevois avaient le secret. Secondant son mari, d'une patience à toute épreuve, elle aime cultiver les fleurs de son jardin. Tante Mélanie est une présence qui illumine toute la maison du photographe.

Pour quant à son beau ténébreux de mari, le même avait pu poser : Le regard au loin, moustache soignée, Auguste, rêveur et poète, et-il conscient qu'il enregistre pour la postérité des scènes historiques du XIXe siècle ?